



AVIS sur les perspectives agricoles et alimentaires 2023-2024
au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

**“Perspectives
de production
globalement en baisse
pour les cultures
vivrières et pour la
biomasse fourragère”**

La réunion du PREGEC du mois de septembre a permis de réaliser une évaluation à mi-parcours de la campagne agricole et dégager les perspectives agricoles et alimentaires. La rencontre était organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

Les participants à la réunion du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue du 13 au 15 septembre 2023, à Ouagadougou au Burkina Faso, ont évalué le déroulement de la campagne agropastorale 2023-2024, la dynamique des marchés, les perspectives agricoles, pastorales, hydrologiques et alimentaires et donnent les conclusions suivantes :

Préparatifs de la campagne agropastorale

Les gouvernements ont initié des mesures d'accompagnement afin de soutenir la campagne agropastorale 2023-24. Ces mesures portent essentiellement sur la mise en place des intrants (engrais, semences, pesticides et aliments bétail, etc.) et autres facteurs de production pour soutenir les producteurs dans tous les pays. Malgré les efforts des États et de leurs partenaires, la campagne a été marquée par l'accès limité aux intrants notamment les engrais, dont les prix sont restés élevés.

Situation pluviométrique

La saison des pluies 2023 a connu un démarrage globalement précoce notamment dans les pays du Golfe de Guinée, la bande soudanienne et dans certaines localités du Sahel Centre et Ouest. Les cumuls pluviométriques ont été globalement moyens sur la bande soudano-sahélienne, avec des déficits enregistrés dans la zone frontalière du Sénégal, du Mali, et de la Guinée, de même que dans l'Est du Nigéria. Par ailleurs, cette saison a été marquée par des séquences sèches longues, notamment au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad.

Les conditions météorologiques sont favorables pour la poursuite des activités pluvio-orageuses en septembre et octobre dans les bandes sahéliennes et soudanienne. Dans la zone bimodale des pays du Golfe de Guinée, le démarrage de la seconde saison des pluies est déjà effectif au cours de la première décade de septembre.

Situation hydrologique

La situation hydrologique, dans les principaux bassins fluviaux de la région, est caractérisée par des écoulements globalement normaux à supérieurs à la moyenne de référence (1991-2020). Ils sont restés inférieurs aux écoulements moyens des cinq dernières années, en particulier dans les bassins du fleuve du Niger et du Lac-Tchad. La montée des niveaux d'eau se poursuit dans la majeure partie des bassins.

En ce qui concerne les inondations par débordement des cours d'eau, la saison 2023 a été relativement calme. Toutefois, des cas de débordements ont été observés au Nigéria, au Bénin et au Sénégal.

Le déroulement de la campagne 2023-2024

Les semis de céréales ont été globalement effectifs avant la fin du mois de juillet dans toute la région. Toutefois, des déficits hydriques assez persistants ont été observés au cours des mois de mai, juin et juillet et même en début août. Ce qui a entraîné des reprises de semis dans certaines localités du Sahel Centre et Est, notamment au Niger, au Mali et au Tchad.

La situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est relativement calme dans la région, même si des attaques d'ennemis de cultures ont été enregistrées dans certains endroits. La situation du criquet pèlerin est restée calme dans la région malgré les conditions écologiques favorables durant toute la saison. Seuls des adultes solitaires isolés et quelques larves ont été observés dans le Sahel septentrional en Mauritanie et quelques adultes dans la zone pastorale au Centre du Niger.

La situation pastorale

La situation pastorale dans la région est caractérisée globalement par une bonne disponibilité fourragère. Cependant, des déficits sont observés dans certaines régions du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad. En fin août, la production estimée de biomasse est inférieure à la moyenne des cinq dernières années et à celle de l'année dernière, dans les zones déficitaires de ces pays. En revanche, elle est supérieure au Burkina Faso et sur la façade atlantique.

Dans l'ensemble, la disponibilité de l'eau pour l'abreuvement du bétail est satisfaisante et la situation zoo sanitaire est relativement calme.

Perspectives de productions agricoles et situation des marchés

Au regard du déroulement de la campagne agropastorale 2023-2024 et des différents appuis en faveur du secteur agricole, les productions céréalières espérées se situeraient entre 73 et 80 millions de tonnes, soit une baisse de 5% par rapport à l'année passée en hypothèse basse et une hausse de 4% en hypothèse haute en fonction des conditions pluviométriques en fin de saison (septembre et octobre). Des baisses de productions sont surtout attendues en Guinée-Bissau, au Niger, au Nigeria et au Tchad.

La production des racines et tubercules pourrait se situer entre 201 et 211 millions de tonnes, soit une baisse de 5% par rapport à l'année dernière en hypothèse basse et équilibrée en hypothèse haute. En ce qui concerne les productions des autres cultures comme l'arachide et le sésame, de légères baisses sont annoncées par rapport l'année dernière, alors que des hausses sont attendues pour le coton, le soja et le niébé.

Fonctionnement des marchés

La disponibilité alimentaire est globalement stable et s'améliore progressivement dans la région avec la mise en marché des nouvelles récoltes. Le fonctionnement des marchés est globalement satisfaisant, excepté dans les zones d'insécurité où les approvisionnements restent très faibles et irréguliers.

Cependant, les prix des principales denrées locales ou importées restent toujours très élevés avec une hausse d'environ 40% par rapport à la moyenne des cinq dernières années dans la région. Les plus fortes augmentations de prix sont observées au Nigeria (156%), au Ghana (146%) et en Sierra Leone (118%) comparativement à la moyenne des 5 dernières années.

Des tendances à l'atténuation sont cependant observées dans certains pays, notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie du fait de la mise en marché des stocks résiduels et des nouvelles récoltes. Les causes sous-jacentes de cette hausse des prix sont essentiellement : la dépréciation des monnaies locales par rapport au dollar américain, l'inflation sur l'énergie, les restrictions diverses qui freinent les flux transfrontaliers, y compris les sanctions de la CEDEAO contre le Niger.

Au niveau des marchés à bétail, les prix sont globalement en hausse comparativement à la moyenne des cinq dernières années, excepté dans les zones affectées par l'insécurité civile. Les termes de l'échange bétail/céréales sont globalement en défaveur des éleveurs à cause du niveau élevé des prix des céréales.

Au regard de tout ce qui précède et à l'issue des échanges, les participants formulent les recommandations suivantes :

À l'endroit des États :

- Mettre fin aux restrictions relatives aux flux transfrontaliers des produits agropastoraux et de denrées alimentaires au niveau national et régional ;
- Renforcer la surveillance et la lutte contre les ennemis des cultures dans les zones de production agricole ;
- Anticiper la préparation de la prochaine campagne de culture irriguée en saison sèche 2024, notamment le soutien des producteurs à l'accès aux intrants et au matériel agricoles ;
- Anticiper la préparation des plan nationaux de réponse pour faire face à la crise alimentaire et nutritionnelle.

À l'endroit du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- Appuyer la réalisation des prochaines évaluations des productions agrosylvopastorales et halieutiques et de la sécurité alimentaire afin de mieux préparer la planification des interventions en 2024 dans la région ;
- Réaliser une évaluation rapide de l'impact des sanctions sur le fonctionnement des marchés et la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger, au Nigeria et au Bénin.

À l'endroit de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- Mettre en œuvre des mesures d'exemption (en conformité avec les règles internationales) aux sanctions imposées au Niger afin de faciliter les flux des denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques et éviter les risques d'aggravation de la crise alimentaire et nutritionnelle ;
- S'investir au plan politique pour la levée immédiate de toutes les restrictions et les entraves à la libre circulation des céréales de base, prises par certains pays en vue de maîtriser la hausse des prix, en respect aux règles communautaires en matière d'intégration et de solidarité régionales ;

- Accélérer l'opérationnalisation de la composante aliment bétail de la réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) en vue de faire face aux déficits fourragers observés dans la région.

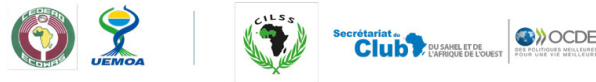
À l'endroit des partenaires :

- Poursuivre et renforcer le soutien aux efforts d'amélioration des systèmes nationaux et régionaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Appuyer les prochaines évaluations de la campagne agropastorale 2023-2024 et de la situation alimentaire et nutritionnelle ;
- Accompagner les pays dans la mise en œuvre de réponses préventives aux crises alimentaires, de prise en charge de l'insécurité alimentaire chronique et de résilience.

Fait à Ouagadougou, le 15 septembre 2023

La réunion

LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA



PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

